

# La Gazette d'Apprieu

Bulletin d'information municipal JUILLET - SEPT. 2023 N°100



P.4

CITOYENNETÉ,  
SOLIDARITÉ,  
ÉDUCATION,  
CULTURE

P.10

AMÉNAGEMENT,  
URBANISME,  
ENVIRONNEMENT

P.16

DOSSIER

P.20

GENS D'ICI

P.18

CCBE

P.21

VIE ASSOCIATIVE,  
SPORT,  
ANIMATION



[www.apprieu.fr](http://www.apprieu.fr)



## NOUVEAUX COMMERÇANTS



Viager Nue propriété Vente à terme

**Carole Richard**  
 Experte en solutions viagères  
 06 72 10 58 15  
 c.richard@viager-daujourd'hui.fr  
 www.viager-daujourd'hui.fr

17 Rue de la Bourdrie - 37000 Tours - R.C.S 888 173 838  
 Garantie Financière SO.CAF 110 000 € Carte Professionnelle N° 3701 2023 000 044 970

### À NOTER DANS VOTRE AGENDA

Le lundi 10 juillet à 19h  
 Grange Buissière, salle des Forgerons

#### Réunion Publique sur le projet Avenir des Écoles d'Apprieu

À l'ordre du jour :  
 Présentation de la démarche  
 Point d'avancement  
 Échanges et recueil des besoins

Réunion ouverte à tous  
 En présence de la société Florès, programmiste

### L'ADMR A BESOIN DE VOUS

L'ADMR a besoin de bénévoles. Si vous souhaitez aider à la gestion du personnel et des bénéficiaires, rejoignez l'équipe en contactant Brigitte Laurent par mail :  
 ammr.apprieu@fedo.admr.org  
 ou au 0476 31 38 29. Voir notre article en p 5.

### HORAIRES D'ÉTÉ DES 3 DÉCHETTERIES

Lundi : 13h-16h  
 Mardi et mercredi : 7h30-12h30  
 Jeudi : fermée  
 Vendredi : 7h30-12h30 / 13h30-15h30  
 Samedi : 8h-12h30 / 13h30-16h30



## SYSTÈME D'ALERTE SMS

Le système d'alerte SMS est un service **totallement gratuit** qui vous permet d'être informés d'événements importants :

- Gros travaux impactant votre quotidien
- Informations relatives aux services périscolaires
- Alerte sur les aléas identifiés dans le DICRIM

Si vous n'êtes pas encore inscrits, n'hésitez pas à le faire, via le site internet de la commune ou en remplissant un formulaire papier disponible en mairie.

<https://www.apprieu.fr/wp-content/uploads/sites/2/2023/01/Formulaire-inscription-SMS.pdf>



## LE MARCHÉ, C'EST TOUS LES JEUDIS MATINS



Fruits, légumes, fromages, beurre, œufs... vous attendent tous les jeudis matins sur la place Buissière. Mélodie et Manu vous accueillent avec le sourire pour vous proposer des produits délicieux et alléchants. Vous pouvez venir les voir **dès 6h15 et jusqu'à 12h30**. Il est également possible de commander le mardi et de récupérer vos produits à ces horaires.

*Pour les fruits et légumes : 04 57 20 19 51, pour le fromage (à la coupe ou en plateau), le beurre et les œufs : 06 29 61 05 18.*

### HORAIRES D'ÉTÉ DE LA MAIRIE

Attention, la mairie d'Apprieu change ses horaires sur la période estivale  
**Du 10 juillet au 11 août 2023**

L'accueil sera :  
**ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h30**  
**fermé les après-midis et le samedi matin**

### RAPPEL : RESPECTONS NOS VOISINS

En vertu de l'arrêté préfectoral n°97-5126 en date du 31/07/1997,

Nous vous rappelons que tout travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :



- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
- Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

# 100

LE MOT DU MAIRE



## La 100<sup>e</sup> !

La communication municipale n'est pas chose facile. Le support papier reste pour les communes, malgré les outils numériques (site internet, WhatsApp, sms spécialisés...) une référence de la communication de proximité et un outil traditionnel qui résiste bien. La gazette constitue une sorte de rendez-vous souvent attendu, souvent parcourue et pour certains même totalement lue.

La première Gazette d'Apprieu date d'il y a 40 ans et c'est Paul Croce qui l'initie. C'est un bulletin d'information, tapé à la machine et distribué à 900 exemplaires, 1

fois par an.

Pour la 100<sup>ème</sup> gazette d'Apprieu, Valérie Déguillaume-Millat, Conseillère Déléguée à la Communication, vous a concocté une page 14 « spéciale » rappelant l'histoire de la Gazette. Elle a retrouvé les 15 couvertures originales, du bulletin municipal à l'édition en quadri couleurs et papier recyclé de la centième.

Et pour illustrer la couverture de cette 100<sup>ème</sup>, La Commission Communication a proposé aux enfants des écoles Le Petit Prince, St Exupéry et St Pierre un concours de dessin sur le thème « Que préfères-tu à Apprieu ? ». 3 dessins ont été choisis par la Commission Communication pour illustrer la couverture. Les autres feront l'objet d'une exposition au complexe sportif, lors du 13 juillet.

Parmi les informations pratiques et utiles de ce numéro : les éléments de préparation de la rentrée scolaire 2023-2024 et l'explication sur l'augmentation très modérée des coûts des services périscolaires ; la préparation des 10 ans de notre médiathèque et le programme des festivités ; le retour sur l'inauguration de l'Espace Paul Croce (gymnase) et du Boulodrome Daniel Termoz-Masson ; la présentation du budget communal 2023 tourné vers les projets des deux écoles et la création de la Maison de Santé Pluridisciplinaire.

Le Conseil du 22 juin 2023 restera un moment important du mandat puisqu'il engagera officiellement après plusieurs mois de travail, l'équipe municipale dans un projet phare et particulièrement utile pour les habitants : la Maison de Santé Pluridisciplinaire. Concrètement, la commune achète en partenariat avec la Communauté de Bièvre-Est un plateau de 300 m<sup>2</sup> environ dans une opération immobilière du Parc d'Activité de Bièvre-Dauphine pour accueillir médecins et professions paramédicales : démarrage des travaux du bâtiment projeté en octobre 2023.

Je vous rappelle notre traditionnelle fête du 13 juillet et son feu d'artifice et espère que vous pourrez profiter de cette période de vacances estivales.

Je vous donne rendez-vous à la rentrée et espère vous retrouver à l'occasion d'une réunion publique de mi-mandat pour faire le point et échanger sur les projets à venir : travaux de voirie, avancement du projet des écoles et programme d'animation communal.

Bon été.

*Dominique Pallier*  
Maire

# Apprieu

www.apprieu.fr

### Mairie :

46, route de Lyon 38140 Apprieu  
Email : [accueil@apprieu.fr](mailto:accueil@apprieu.fr)  
Tél. : 04 76 65 10 13 - Fax : 04 76 93 70 70

### Horaires d'ouverture :

Lundi 8h30-12h00  
Mardi 8h30-12h00/ 15h00-17h00  
Mercredi 9h00-12h00  
Jeudi 8h30-12h00/ 15h00-18h00  
Vendredi 8h30-12h00/ 15h00-17h00  
Samedi 9h à 12h, le 1<sup>er</sup> samedi du mois

### École privée St-Pierre :

95 route du Rivier 38140 Apprieu  
Tél : 04 76 65 15 10  
Email : [ecolesaintpierre38@gmail.com](mailto:ecolesaintpierre38@gmail.com)

### École élémentaire publique Saint-Exupéry

48 route de Lyon 38140 Apprieu  
Tél : 04 76 65 10 63  
Email : [ce.0381548b@ac-grenoble.fr](mailto:ce.0381548b@ac-grenoble.fr)  
Horaires : Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30 - 11h45 / 13h45 - 16h30

### École maternelle publique Le Petit Prince

355 rue Defrada 38140 Apprieu  
Tél : 04 76 65 17 57  
Email : [ce.0382659j@ac-grenoble.fr](mailto:ce.0382659j@ac-grenoble.fr)  
Horaires : Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30 - 11h40 / 13h40 - 16h30

### Horaires périscolaires Saint-Exupéry

- Garderie matin : 7h30 - 8h30  
- Garderie après-midi : 16h30 - 18h30  
Tél : 04 76 67 42 79

### Horaires périscolaires Le Petit Prince

- Garderie matin : 7h30 - 8h35  
- Garderie après-midi : 16h30 - 18h30  
- Garderie maternelle : 07 89 33 44 65

### Les services périscolaires

07 84 39 18 74 - 06 84 33 21 09 aux horaires d'ouverture (pas de messages ni SMS)  
En garderie élémentaire - 48 route de Lyon 38140 APPRIEU  
Email : [serviceperiscolaire@apprieu.fr](mailto:serviceperiscolaire@apprieu.fr)

### Médiathèque la Sirène

25 place Buisnière  
38140 Apprieu  
Tél : 04 76 35 38 84  
Email : [la.sirene@cc-bievre-est.fr](mailto:la.sirene@cc-bievre-est.fr)

Horaires d'ouverture :  
Lundi de 10h à 12h  
Mardi de 16h30 à 18h30  
Mercredi de 15h à 17h45  
Samedi de 10h à 12h



## DÉCOUVERTE ET SPORT POUR LES ÉCOLIERS

Ce printemps est un peu pluvieux mais cela n'a pas empêché les petits apprenants de participer à plusieurs projets et sorties scolaires. Ainsi, 6 classes du CP au CM1 se sont initiées à la course d'orientation en Chartreuse. Pendant ce temps, les CM1 et CM2 ont découvert les écluses de Chanaç. A l'école, il y a un Hip Hop pour les uns, roller, skateboard et même escrime pour d'autres. Il y a de quoi être en forme !



## PROJET PROTECTION DE LA NATURE À SAINT PIERRE



**Cette année, dans le cadre de notre projet « Être responsable face à l'environnement », tous les élèves de Saint Pierre ont bénéficié de 3 interventions avec un guide de l'association Pic-Vert (sortie au pont gaulois, jardinage, sortie au-dessus d'Apprieu au printemps).**

Les PS/MS, GS/CP et CE ont travaillé sur le thème de la préservation de l'eau avec un intervenant, grâce à un appel à projet lancé par le syndicat mixte des bassins hydrauliques de l'Isère. Ils ont pu faire une sortie à la Fure et observer en classe, en particulier, une maquette sur le circuit de l'eau. Un projet très enrichissant.

En mai, les classes de GS/CP et CE1/CE2 sont parties deux jours découvrir l'Espace Naturel Sensible de Rencurel (promenades en forêt, découverte de la faune et de la flore, empreintes d'animaux...) Les CM ont fait un voyage de trois jours à St Pierre d'Entremont en commun avec trois autres classes de CM de Rives et St Geoire en Valdaine, avec au programme des randonnées, une course d'orientation et la visite de la coopérative laitière avec dégustation de tommes. Ils sont tous revenus enchantés de leur séjour passé en compagnie de leurs camarades, enseignantes, accompagnateurs et guides.

Quant aux PS/MS, ils ont visité la ferme des Cornouilles à Sainte Baudille de la Tour durant toute une journée et attendaient avec impatience d'aller à la rencontre des animaux et de la vie de la ferme par le biais d'ateliers et jeux.

Tous ces beaux projets financés en partie par des subventions de la mairie, du Conseil Départemental, d'une société dans laquelle travaille un parent de l'école et



l'association de parents d'élèves, ont permis aux enfants de découvrir, apprécier, apprendre à protéger et à respecter la nature qui nous entoure.

## PROJET RECYCLAGE À L'ÉCOLE MATERNELLE LE PETIT PRINCE



Cette année, l'école maternelle a mis en place, grâce à la mairie et des subventions communales, des bacs de tri afin

d'apprendre aux enfants que tous les déchets ne vont pas dans les mêmes poubelles. Avec ces subventions, l'équipe enseignante a fait venir deux comédiens pour le spectacle Cornélius et les déchets. Durant ce spectacle les enfants ont pu voir de façon concrète comment trier, dans quelle poubelle mettre le verre, le carton, le plastique et le reste.

Un travail de tri est fait en classe mais aussi sur le temps périscolaire avec les Atsems.

Ce spectacle donne envie aux enfants de ramasser les déchets dans la cour afin de préserver la nature.

Au fil des années, nous continuerons à initier les enfants au respect de la nature.

## ADMR, LE LIEN SOCIAL AU DELÀ DE L'AIDE À DOMICILE



Lors de son assemblée générale en mai dernier, l'ADMR Apprieu/St Blaise du Buis, a salué le départ de 4 de ses fidèles bénévoles. Pierre Arlot, président pendant 5 ans puis membre actif du bureau, gérait les demandes de subventions. Noël Montfollet quant à lui s'occupait de la téléalarme. Séverine Giardina donnait elle aussi de son temps, bien que salariée en entreprise. Enfin, Michèle Ugnon-Fleury a passé 50 ans à gérer les dossiers de bénéficiaires. Tous les 4 gardent un souvenir ému de ces

années de bénévolat auprès des personnes en difficultés, passagères ou quotidiennes. Les postes à pourvoir sont en priorité le secrétariat. Il ne demande que quelques heures de travail par semaine. Les tâches effectuées par Pierre, Noël, Séverine et Michèle cherchent également preneur. Il faut aussi quelqu'un pour effectuer les visites à domicile et faire signer les contrats aux bénéficiaires. Les personnes qui souhaitent s'investir aux côtés du bureau actuel peuvent venir les rencontrer au local, sur la place de l'église d'Apprieu, ou contacter la présidente, Brigitte Laurent : [ammr.apprieu@fede.admr.org](mailto:ammr.apprieu@fede.admr.org) ou 04 76 31 38 29. L'ADMR s'occupe des personnes fragilisées par la vie, de façon permanente ou ponctuelle. Ses salariés aident au maintien à domicile des bénéficiaires: toilette, entretien du logement, compagnie, repas... Bénévoles et salariées travaillent en bonne amitié pour le bien être des bénéficiaires dont le nombre augmente chaque année.

## ACCUEIL DE LOISIRS À APPRIEU

### Bonne nouvelle !!

Nous savons à quel point vous aviez été déçus et ennuyés à l'automne dernier quand vous avez appris que l'accueil de loisirs ne pouvait pas être mis en place sur Apprieu, faute d'animateurs ou animatrices.

Grâce à l'implication et la volonté des élus d'Apprieu, cette difficulté a été analysée avec les élus et techniciens de la CCBE et nous avons recherché ensemble les solutions pour que cette situation ne perdure pas, ou le moins longtemps possible.

En combinant plusieurs leviers, la CCBE a réussi à trouver de nouveaux animateurs/animatrices et a permis des entrées en formation BAFA.

Après une réouverture partielle pendant les vacances de printemps, l'accueil de loisirs sera ouvert à Apprieu pour les vacances d'été, à 100% de ses capacités : du 10 au 28 juillet et du 21 août au 1<sup>er</sup> septembre 2023.

Au mois de juillet les animations seront orientées vers le sport et celles de la fin des vacances seront tournées vers « l'eau », puis « Hollywood ».

### De bons moments en perspective !

Retrouvez toutes les informations utiles sur le site de la CCBE, rubrique « famille » ou en appelant le Centre Socioculturel Lucie Aubrac, 04 85 36 01 03 du Grand Lempis.





## GROUPE DE PAROLE



L'AFR de Colombe vous propose un groupe de parole autour des maladies chroniques invalidantes.

### Dans quel but ?

Souvent, les patients se sentent seuls, incompris face à la maladie et finissent par s'isoler.

Ce groupe de parole permet aux participants d'exprimer leurs souffrances, les conflits ou les difficultés rencontrées. L'effet de groupe a ici un rôle de soutien et d'entraide. Ce n'est pas un lieu de conseils, simplement un lieu d'écoute qui permet de se confier et de libérer la parole.

### Pour qui ?

- Toute personne atteinte d'une maladie chronique invalidante.
- Tout aidant d'un patient chronique qui cherche à comprendre ce que vit le patient.

### Les objectifs pour les participants :

- S'exprimer sur leurs expériences personnelles.
- Trouver du soutien, une solution au cours des échanges.

À partir de septembre 2023, plusieurs créneaux seront proposés, dont un sur la commune d'Apprieu. Votre participation est gratuite, sur inscription uniquement (places limitées).

Pour obtenir des informations complémentaires et vous inscrire, contactez Bérangère Dutoit par mail : [berangere.dutoit@gmail.com](mailto:berangere.dutoit@gmail.com) ou suivre la page Facebook : [MCI38groupedeparole](#)

## PRÉPARATION DE LA PROCHAINE RENTRÉE SCOLAIRE 2023-2024 : LES NOUVEAUTÉS EN MATIÈRE DE RÉGLEMENT INTÉRIEUR ET DE TARIFS PÉRISCOLAIRES

Cette année scolaire se termine et déjà nous préparons la rentrée scolaire de septembre 2023 !

Depuis le début de l'année 2023, la commission des Affaires Scolaires a travaillé sur des propositions de tarifs et de règlement intérieur des services périscolaires.

Lors du Conseil municipal du 25 mai, des nouveautés ont été actées dans le règlement intérieur, et concernant les tarifs :

- Deux types de repas seront proposés : standard ou végétarien, en lieu et place de standard, sans porc ou sans viande ;
- Possibilité de payer vos factures auprès d'un buraliste partenaire agréé ;
- Une augmentation de 2% des tarifs de restauration scolaire et de 10% des tarifs de garderie périscolaire.

### Pourquoi cette augmentation ?

#### Elle est liée :

- A la hausse du coût de l'énergie, du gaz,
- La hausse continue de la fréquentation des services périscolaires, ce qui a pour conséquence d'augmenter la masse salariale : notamment sur la pause méridienne, où 80% des élèves sont présents,
- Les investissements faits sur les bâtiments : pose d'un préau et changement de la plonge en élémentaire, pose d'un point d'eau dans la salle de garderie de maternelle, achat d'auto laveuses.

Actuellement, le coût économique pour la collectivité d'une heure de garderie est de 2,66 €. Il se décompose ainsi :

- Charges de personnel : 0,91 €
- Autres charges : 1,75 € (eau, électricité, gaz, entretien des bâtiments, logiciel, investissement)

Le coût de la pause méridienne est de 13,61 €. Il se décompose ainsi :

- Repas : 2,70 €
- Charges de personnel : 5,07 €
- Autres charges : 5,86 € (eau, électricité, gaz, entretien des bâtiments, logiciel, investissement)

A titre d'exemple, par application des tarifs pour la prochaine rentrée scolaire 2023-2024 (calcul effectué pour une famille détenant un quotient familial médian de 1251 à 1500), un foyer sera facturé de seulement :

- 39% du coût réel du service de pause méridienne, et pour un surcoût annuel de 15,84€ pour 1 enfant déjeunant tous les jours ; La commune prend en charge 61% du service.
- 36% du coût réel du service de garderie, et pour un surcoût annuel de 12,67 € pour 1 enfant venant tous les jours, matin et soir ; la commune prend en charge 64% du service.

Ci-dessous un tableau permettant de comparer, pour un quotient familial médian de 1251 à 1500, l'évolution des tarifs depuis la rentrée 2022.

Les nouveaux tarifs et le règlement intérieur ont été votés lors de la séance du Conseil municipal du 25 mai 2023.

	2022				2023			
	Apprieu	% famille	Hors Apprieu	% famille	Apprieu	% famille	Hors Apprieu	% famille
Pause méridienne	5,26 €	50%	6,31 €	60%	5,37 €	39%	6,45 €	47%
Garderie (1 heure)	0,88 €	50%	1,06 €	60%	0,97 €	36%	1,16 €	44%

N'hésitez pas à anticiper vos inscriptions pour la prochaine rentrée scolaire 2023-2024 via le PORTAIL FAMILLE.

En cas de problème, adressez un mail à [serviceperiscolaire@apprieu.fr](mailto:serviceperiscolaire@apprieu.fr)

## BILAN SOCIAL DU CCAS

**Le bilan social 2022 du CCAS a été présenté au conseil municipal le 27 avril dernier.**

**Les recettes** (12 908€) sont composées principalement de la subvention de la mairie (70%) et de la gestion locative du patrimoine du CCAS (25%).

**Les dépenses** (11 655€) se décomposent en 4 lignes principales :

- les colis (4 970€)
- les subventions aux associations\* (2 900€)
- les aides sociales d'urgence (1 769€)
- l'organisation de la soirée offerte aux aînés (1 755€)

\* Le conseil d'administration du CCAS a choisi en 2022 de répartir les 1 900€ récoltés suite au choix des aînés de faire don de leur colis, aux associations suivantes :

- Vivre encore, qui développe des animations au sein des EHPAD du secteur : 500€
- Les restos du cœur, antenne locale : 500€
- Élans solidaires, solidarité sur le territoire : 500€
- Passiflore, insertion sur le territoire : 400€

De plus, le CA a accordé une subvention de 1 000€ à la Croix Rouge française, dans le contexte de la guerre en Ukraine.

Le CCAS a été sollicité à plusieurs reprises, en lien avec les services sociaux du Département, pour donner le coup de pouce au bon moment à des personnes ou des familles qui se retrouvent dans des situations délicates. Ces aides d'urgence ponctuelles représentent l'essence même des missions du CCAS et la rapidité avec lesquelles elles peuvent être délivrées en renforce l'efficacité. Nous en profitons d'ailleurs pour remercier ici très sincèrement les agents de la mairie qui facilitent grandement la mise en œuvre de la décision.

À savoir également que le CCAS gère l'occupation du logement d'urgence, qui a été occupé tout au long de l'année 2022, et que 3 domiciliations CCAS ont été accordées en 2022.

De plus, le CCAS remercie chaleureusement le Comité des Fêtes d'Apprieu pour le don de 800€ qui lui a été fait début 2023.

Pour aller plus loin, vous pouvez prendre connaissance en détail du bilan et des actions du CCAS sur le site internet de la commune, rubrique vie quotidienne/social.

Pour le lien : <https://www.apprieu.fr/vie-quotidienne/social/>

## LE CCAS A OFFERT UNE BELLE SOIRÉE AUX AÎNÉS

Le 14 avril dernier, une petite centaine d'aînés de la commune a répondu favorablement à l'invitation du CCAS. Ainsi, ils et elles ont pu se retrouver salle des Forgerons pour assister au spectacle théâtral offert par le CCAS. Claude et Honorine, ou plutôt Hector et Victoire, ont interprété « Hector ou la victoire du théâtre », une création de la compagnie « Attrape-Lune » de Tullins. Cette comédie permet de se remémorer de belles tirades et de célèbres textes du répertoire théâtral national, tout en y mêlant de l'humour et du burlesque.

La soirée s'est poursuivie en prenant le temps d'échanger et de savourer un copieux buffet dinatoire, assis autour des tables installées après la représentation.

Tous les membres du CCAS présents étaient très heureux d'accueillir et d'offrir cette soirée aux aînés, tout en prenant plaisir à bavarder avec les uns et les autres.

Tous les participants sont repartis heureux de cette soirée très conviviale en souhaitant se retrouver pour l'édition de l'année prochaine !



## OPERATION VILLE PROPRE

Après de nombreuses tentatives de prévention concernant les déjections canines sur la voie publique, les propriétaires d'animaux ne semblent pas concernés pour s'associer à la volonté que notre ville soit propre.

Que ce soient nos trottoirs, parkings, espaces verts ou et autres lieux, ils sont quotidiennement souillés par les déjections canines.

Donc après la prévention, vient le temps de la verbalisation.

Mesdames, Messieurs, les propriétaires d'animaux la balle est dans votre camp.

Des sacs à déjections sont à votre disposition en mairie pour vous faciliter le respect de la propreté.

### APPEL AU CIVISME

Contre les déjections canines  
**JE M'ENGAGE**  
**JE RAMASSE**

## RAPPEL

Pour la sécurité d'autrui et pour la sécurité des chiens, leur tenue en laisse est une règle générale sur le domaine public.

L'arrêté municipal n°2019-004 précise qu'il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques.

Tout chien circulant sur la voie publique et dans les espaces publics, ainsi que les espaces dépendant du pouvoir de police du Maire doit être constamment tenu en laisse.

**Le non-respect de ces règles peut faire l'objet de procès-verbaux et d'amendes.**

En cas de divagation d'un animal, vous pouvez contacter :

**La Police Municipale**

**Téléphone : 04 76 65 09 45**

**Fermé les weekends et jours fériés**



## RETOUR SUR NOTRE PRINTEMPS

Au cours des vacances de printemps, le film d'animation sur grand écran a de nouveau rencontré un beau succès avec 41 personnes présentes. Le goûter offert en fin de séance a plu aux enfants comme aux grands. Avec la collaboration de la médiathèque La Fée Verte et son réseau, nous espérons pouvoir renouveler cette opération pendant les vacances de Toussaint.

Fin avril, nous avons reçu M. Cialdella qui nous a présenté le film « La Sociale » expliquant l'origine de la création de la Sécurité Sociale et son évolution. Il nous a ensuite donné des indications supplémentaires et a permis à ceux qui le souhaitent de s'exprimer sur le sujet et de donner leur avis. Une vingtaine de personnes ont assisté à ce film débat. C'était un moment instructif et d'échange de points de vue.



## VENTE DE LIVRES ET NOUVEAUTÉS EN RAYONS

Les bénévoles de la médiathèque ont procédé à un désherbage de livres sur leurs étagères pour faire de la place et accueillir les nouveautés commandées. Samedi 3 juin a eu lieu la vente des livres retirés. Les lecteurs intéressés ont acheté des livres au prix d'1 euro ou des magazines au prix de 0,20 euros. 224 ouvrages ont finalement été vendus pour une somme récoltée de 210,40 euros. Cette somme sera intégrée au budget de fonctionnement de la commune au même titre que les cotisations annuelles de nos abonnés. C'est une petite participation au budget de 6000 euros alloué pour l'achat des livres. Une nouvelle vente sera organisée à l'automne, hors des murs de la médiathèque. Des nouveautés sont d'ailleurs sur les rayonnages ou sont sur le point de l'être. Nous avons décidé de limiter à partir de cette nouvelle commande le prêt de nouveautés adultes à deux par personne afin de permettre à tous d'y avoir accès.

## LES FERMETURES DE L'ÉTÉ

La fréquentation de la médiathèque est en baisse pendant l'été et les bénévoles ont besoin d'une pause. Nous vous proposons donc des horaires d'été pour les permanences.

### À partir du 9 juillet :

- ouverture le mercredi de 15h à 17h45 et le samedi de 10h à 12h
- fermeture le lundi et le mardi

Fermeture complète du lundi 31 juillet au mercredi 30 août inclus et réouverture le samedi 2 septembre

## LES 10 ANS DE LA MÉDIATHÈQUE

En octobre, notre médiathèque fêtera ses 10 ans ! Nous préparons pour l'occasion plusieurs événements.

Le **samedi 30 septembre** de 10h à 12h, nous vous proposons une rencontre d'auteurs pour adultes et enfants au sein de la médiathèque. À cette occasion, une jeune Apprelane Alizée Grumelli, vous fera découvrir son recueil de poésies. Le soir à 20h à la Salle des Fêtes, nous vous convions à un one man show avec Gérard fait son intéressant. Il vous présentera des reprises de Raymond Devos et Pierre Desproges ainsi que ses propres créations.

Le **samedi 7 octobre** de 10h à 12h nous vous invitons à découvrir à la médiathèque La Sirène « les contes défauts », un spectacle tout public mêlant l'art du conte, du clown et de l'improvisation, participatif et interactif, présenté par la Ligue de l'Impro 38.

Samedi 30 Septembre 2023

La Sirène Apprieu 10h -12h Rencontre d'auteur(e)s

<p><b>Laureline G.</b> Illustratrice enfants</p>	<p><b>Alizée Grumelli</b> Auteure de poèmes</p>	<p><b>Christophe Mercier</b> Auteur jeunesse</p>
<p><b>Astre bleu</b> Editeur</p>		

Salle des fêtes Apprieu 20h

One-man-show humoristique

Gérard fait son intéressant :  
il se prend pour Devos ...

Samedi 7 Octobre 2023

La Sirène Apprieu 10h -12h

Animations enfants

Les contes défauts et  
Déambulation de clowns

Médiathèque Apprieu 25 place Bussièrre 04 76 35 38 84

# Art'PRIEU

## LA RENCONTRE DE CARNETTISTES

Nous préparons activement la prochaine édition de notre rencontre, programmée les 21 et 22 octobre. Vous pourrez retrouver des artistes présents lors de la dernière édition mais également découvrir de nouveaux talents, de nouveaux voyages. Le programme se dessine avec la partie exposition et échanges avec les artistes mais aussi des projections de films et des ateliers animés par des artistes présents ou des bénévoles artistes du groupe Art'prieu. Vous ne connaissez pas cet événement ? N'hésitez pas à franchir la porte pour découvrir et voyager au gré des échanges avec les artistes. L'entrée est gratuite !



## ATELIER DE PEINTURE DE PATRICE

Vous souhaitez découvrir et vous essayer aux techniques de peinture ? Notre bénévole Patrice Charpiat vous invite à participer gratuitement à ses ateliers du mardi matin. Seule obligation, venir avec son propre matériel : feuille, toile, peinture, chiffon... Vous pourrez venir à notre stand lors du forum des associations pour plus d'informations et pour vous inscrire.



## EXPOSITION DE L'AUTOMNE

Ce que je ne montre pas...

Titre de cette exposition particulière où Lionel Poulet expose des esquisses, des études, des dessins, des photos préparatoires de toiles réalisées ou en cours de réalisation, de la série « aimé et menacé ».

C'est la première fois qu'il expose ces différents croquis qui lui permettent de réaliser ses portraits d'animaux sur toiles de grands formats.

Toutes ces études sont axées sur le regard, car le regard nous donne à voir ce qui est, et nous donne à réfléchir sur ce qui sera, car le regard est ce qui nous porte de l'avant. Leur regard est finalement très proche du nôtre, et nous questionne sur notre devoir de protection envers ces espèces, sur notre rapport au vivant quel qu'il soit.

## BALADE CROQUIS DU 3 SEPTEMBRE

Après une belle réussite lors de l'édition 2022, nous vous invitons à venir croquer ce que vous aurez le plaisir de découvrir le long du chemin. C'est un moment convivial que les participants de l'année dernière ont apprécié et souhaité voir renouveler. Vous pourrez soit être guidé soit œuvrer seul sur un itinéraire fléché vous permettant d'être autonome. À la fin de votre parcours, un moment convivial d'échange vous sera proposé.





## REPLACEMENT DE LA CONDUITE D'EAU CHEMIN DU GUICHARD



Les travaux pour remplacer la conduite d'eau potable du chemin du Guichard, menés par la Régie des Eaux de Bièvre Est, ont commencé le 2 mai. La route temporaire le long du lotissement Le Champ Guichard servira pendant les travaux pour la circulation des habitants et faciliter l'accès aux entreprises effectuant les travaux et aux secours.

Depuis le 9 mai, Petavit pose la nouvelle conduite d'eau, qui sécurisera la ressource en eau du quartier (l'ancienne conduite était en très mauvais état et fuyait). Les travaux se termineront fin juillet. La commune reprendra ensuite l'enrobé du chemin du Guichard.

Nous avons été sollicités par des riverains pour ajouter un poteau incendie. Le SDIS confirme que ce n'est pas nécessaire grâce au chemin temporaire qui restera accessible aux services publics après les travaux. Il permet aux pompiers d'avoir accès à un poteau incendie supplémentaire (n° 21 sur le plan)

Le poteau n° 52 est accessible aux pompiers en passant par le lotissement Champ Guichard

Au vu des caractéristiques des poteaux implantés sur la zone, les distances entre les poteaux couvrant la zone à défendre sont dans les normes.

## LES ABEILLES ET LES APICULTEURS APPRELANS



**L'abeille est un des principaux pollinisateurs avec les papillons, les colibris, les chauves-souris et tant d'autres. Ils sont source de diversité pour nos régimes alimentaires.**

75% des cultures vivrières et 90% des plantes à fleurs de par le monde dépendent de la pollinisation par les insectes et oiseaux.

Ils sont aussi essentiels pour la conservation de la biodiversité.

À l'heure où les activités humaines dégradent fortement les milieux naturels, et de fait participent au déclin des pollinisateurs, le rôle des apiculteurs devient primordial.

La commune d'Apprieu compte une dizaine d'apiculteurs de loisir possédant chacun une ou plusieurs ruches.

Devant l'ampleur de la prédation exercée sur les ruches par le frelon asiatique en 2022 (pas moins de 14 nids ont été signalés sur notre commune, plus de 1000 dans le département de l'Isère), les apiculteurs, en concertation et avec l'aide matérielle de la municipalité et du groupement sanitaire apicole de l'Isère (GDSA), ont décidé de passer à l'action.

Ce ne sont pas moins de 50 pièges sélectifs qui ont été disposés ce printemps pour piéger les reines fondatrices qui ont réchappé à l'hiver.

Chaque capture est potentiellement un nid en moins.

Sachant qu'un nid de frelons asiatiques consomme environ 10 kg d'insectes, dont 30% d'abeilles, cette espèce exotique envahissante représente un grave danger pour l'équilibre de nos écosystèmes locaux.

Cet équilibre passe par le maintien d'un cheptel apicole sur un territoire donné.

En étant quotidiennement au contact de l'air, de l'eau et des végétaux, l'abeille est un véritable « baromètre » de l'environnement.

Protégeons-la !

## LES AGENTS AUPRÈS DES HABITANTS

Lundi 12 juin, suite au violent orage qui est passé sur la commune, les services municipaux ont constitué un dossier de demande de classement en catastrophe naturelle de la commune pour permettre une meilleure prise en charge des familles impactées. Au 17 juin, on ne sait pas ce qu'il adviendra de cette demande. Le maire remercie les services qui se sont impliqués dans le nettoyage les 12 et 13 juin ainsi que les élus présents sur le terrain. David Hernan a donné les consignes pour purger les puits perdus, curer les regards, nettoyer les bacs et engager certains petits travaux évidents comme au Jacquin par exemple. Un merlon a été créé sur Planche Cattin pour limiter les effets d'un nouvel épisode et le petit chemin qui descend du stade a été fermé dans l'attente de son traitement. Une entreprise est intervenue sur le ruisseau de la Contamine qui était sorti de son lit. Le Conseil a fait un point sur la situation et prévoit de revenir sur la carte des aléas. L'épisode a été très violent mais dans ce contexte c'est le sec-



teur le plus sensible qui a, à priori, très bien résisté : le secteur de Plambois. C'est une satisfaction au regard des aménagements réalisés (anticipations), mais nous avons été surpris par la violence de l'événement et de ses conséquences sur d'autres secteurs : Planche Cattin ou la route de Lyon par exemple. En revanche pas de surprises sur Contamine (peu de dégâts), sur le Fraton et La Robertière... ou encore le Jacquin. Des réflexions sont à lancer. Le conseil va se pencher sur ce sujet délicat qui ne peut être résolu qu'avec des puits perdus ou des systèmes déflecteurs. Nous avons été épargnés depuis l'épisode de 1972 qui avait été beaucoup plus dramatique.



# INAUGURATION DE L'ESPACE PAUL CROCE ET DU BOULODROME DANIEL TERMOZ-MASSON



Un toit producteur d'énergie, un look moderne et coloré, un intérieur lumineux et confortable... le gymnase-boulodrome est prêt pour sa nouvelle vie. Né en 1989, de la volonté de Paul Croce et son conseil, le bâtiment a abrité de nombreuses fêtes de village et activités associatives. L'historique de sa construction a déjà été évoqué dans la gazette n°93. Cette nouvelle page qui se tourne pour le gymnase, pour les associations et tous les usagers, a été ouverte samedi 3 juin avec une double inauguration. D'abord celle du toit et ses 866 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques. C'est Beewatt qui gère l'installation. La centrale citoyenne et ses 112 membres ont financé la pose, aidés de subventions. Entièrement en service depuis février 2023, l'installation peut produire jusqu'à 230 000 kwh/ an, soit la consommation électrique de 198 personnes. Michel Forgue, président de Beewatt, Dominique Pallier et Roger Valtat sont ravis de ce partenariat. Il a permis de mettre en place un beau projet, qui participe à l'auto fabrication d'une énergie qui se fait rare car les besoins sont de plus en plus importants.

terminent la saison dans leur salle actuelle et prendront possession de ce nouveau lieu dès la rentrée. Ensemble, ils ont évoqué les détails de la réhabilitation (voir gazette 99) et visiter les lieux. De l'avis de tous, c'est un bel ouvrage, qui répondra aux besoins des usagers dans le confort thermique et lumineux, dans la modernité et dans la sécurité. Son espace, d'un total de 1785 m<sup>2</sup> se décompose en 2 salles, séparées par une cloison amovible. Elles accueilleront notamment le judo et la gym, mais aussi d'autres activités. Le club house, inauguré lors de la fête du printemps, sert à la fois de buvette et de salle de réunion. Le boulodrome quant à lui occupe 525 m<sup>2</sup> de cet espace. Remis aux normes et à neuf, il accueillera les boulistes dès la rentrée. Le gymnase portera le nom de son créateur, Paul Croce, et le boulodrome, celui de Daniel Termoz-Masson. Joueur et entraîneur de l'équipe féminine de la Boule Joyeuse, il avait participé aux discussions sur la réhabilitation du boulodrome, avec toute la passion qu'il avait pour ce sport. Décédé l'an dernier, il aurait été très heureux de participer à l'inauguration du nouveau boulodrome.



L'après-midi, c'est le gymnase-boulodrome qui a reçu les honneurs. Les élus représentant les partenaires financiers, l'architecte, les entreprises et les associations étaient rassemblés pour officialiser la remise en service de ce bâtiment très attendu par tous. Les associations pouvaient déjà l'intégrer depuis le 17 avril. Certaines





## TRAVAUX DE VOIRIE

Pour améliorer la sécurité des habitants tout en conservant un confort d'usage, des travaux de voirie ont eu lieu les 5 et 6 juin sur le Chemin de la Vie des Serves et sur la route de Plambois. Chemin de la Vie des Serves, où le trafic routier ne cesse d'augmenter, les coussins berlinois ont été remplacés par des dos d'ânes, obligeant ainsi le ralentissement. Sur la Route de Plambois, l'objectif était d'améliorer le confort notamment des habitants du quartier en reprenant l'intégralité des bosses. Les objectifs de sécurité restent atteints mais le confort d'usage est largement amélioré.



## ÉTAT DES LIEUX DE LA COLLINE

**Suite aux incendies de l'été dernier, la commission environnement a souhaité faire un tour d'horizon de la colline.**

Début mai, des élus accompagnés des pompiers, les lieutenants Nicolas Goron et Pascal Trouilloud de la caserne de Bavonne ont exploré la colline pour évaluer **les accès possibles en cas d'incendies avec des engins du secteur** (Camion Citerne Feux de forêts, ULTT (Unité Légère Tout Terrain)...).

Une partie de la colline est accessible exclusivement à pied quand d'autres secteurs le sont avec les engins.

**Un plan départemental évalue le risque incendie** de chaque commune. Certaines habitations sur Apprieu sont proches de la forêt mais à ce jour **le village n'est pas classé à risque** : la réglementation n'exige donc pas de débroussaillage des parcelles en bordure de forêt. Cependant, au vu des incendies de l'été dernier, ce plan départemental doit **être prochainement révisé**.

La colline présente **de nombreuses ressources** notamment avec **différentes essences d'arbres** (conifères, chênes, châtaigniers,...), plusieurs sources lui apportant une bonne irrigation et des **points d'eau** sont présents sur le site (étang du Levatel) procurant une réserve naturelle d'eau sur le secteur.

### Feux de camps près de l'étang du Levatel

Néanmoins, nous attirons l'attention de tous sur la **présence de feux de camps près de l'étang du Levatel**, parfois proche de broussailles et des arbres. Nous vous rappelons que les feux en forêt sont strictement interdits.

La forêt est majoritairement privée. Les propriétaires nous permettent de nous y promener librement. **Pour bien cohabiter entre tous et pour le respect de la nature, respectons ces règles :**



*Je tiens mon chien en laisse*

*J'emporte mes déchets*

*Je reste sur les sentiers*

*Pour ma sécurité je respecte ce panneau*

### Bientôt vers une charte forestière du territoire

La CCBE en charge de la compétence agriculture/forêt, souhaite adhérer prochainement à la **charte Bas-Dauphiné Porte de Bonnevaux**. Elle permettrait ainsi à partir d'un état des lieux et d'un diagnostic partagé de **rassembler les acteurs du territoire pour valoriser le milieu forestier**, le gérer durablement et ainsi mieux prendre en compte les problématiques et interactions de la filière bois au cœur du territoire.

**Les enjeux de cette charte mettent en valeur la multifonctionnalité de la forêt** : desserte forestière adaptée, soutien aux filières locales de bois, engagement et mise en réseau des professionnels, gestion et exploitation durable, préservation des zones humides, amélioration de la résilience des forêts. Autant d'enjeux forts et donc essentiels !

### Nos actions pour la forêt

Lors du conseil municipal d'avril 2023, il a été validé l'acquisition de parcelles de bois s'inscrivant dans une démarche de maîtrise forestière.

Aujourd'hui « la maîtrise des parcelles de forêt » est devenue très importante car elle contribue à la sauvegarde de l'environnement en :

- Atténuant les effets du changement climatique
- Fournissant une ressource durable et renouvelable
- Préservant la biodiversité en accueillant différentes essences d'arbres et de nombreuses espèces animales et végétales
- Jouant un rôle important dans le cycle de l'eau par « l'évapotranspiration » des arbres
- Rafraichissant l'air
- Protégeant la qualité et la tenue des sols contre les inondations, les chutes de blocs de pierres et les glissements de terrain

Par ailleurs, en maîtrisant les parcelles de forêt nous pourrions aussi choisir qui viendra l'entretenir et décider des types de coupes/des nouvelles plantations.

La commune travaille avec l'Office National des Forêts (ONF) sur un plan de gestion forestier, qui sera traité en lien avec la politique forestière de la CCBE et l'adhésion à la charte Bas-Dauphiné Porte de Bonnevaux. Charte qui permettra de répondre à un des futurs enjeux du PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) de Bièvre-Est. Nous reviendrons dans une future gazette sur ce sujet de PCAET.

# Écocitoyenneté



**Soyons tous citoyens, économisons l'eau**

## ECONOMISER L'EAU, c'est protéger la ressource

mais aussi réduire ses dépenses !

### À LA MAISON

- Ne faites pas tourner les **lave-linge** ou les **lave-vaisselle** à moitié vides
- Ne laissez pas couler l'eau en permanence pendant la toilette
- Préférez les **douches** aux bains : Un bain consomme 5x plus d'eau
- Installez des appareils qui réduisent la consommation d'eau. Une chasse d'eau économique consomme 2x moins d'eau
- L'eau de lavage des légumes peut utilement avoir un deuxième usage pour l'arrosage des plantes

### La chasse aux fuites

Pour lutter contre les fuites, surveillez votre consommation d'eau au compteur

- 20%** Les fuites représentent 20% de la consommation d'un foyer
- Un robinet ou une chasse d'eau qui fuit = **des centaines de m<sup>3</sup> par an**

### AU JARDIN

- 1 binage = 2 arrosages
- Le paillage protège du froid mais aussi des fortes chaleurs et conserve mieux l'humidité du sol
- Arrosez tard le soir, l'évaporation sera réduite
- Utilisez plutôt un arrosoir qu'un tuyau d'arrosage
- Utilisez des techniques économes : goutte-à-goutte...
- Réglez correctement vos appareils d'arrosage automatique
- Recueillez l'eau de pluie pour arroser
- Faites plutôt 2-3 arrosages copieux par semaine que des petits arrosages quotidiens

Tenez compte de la pluie prévue ou tombée

N'arrosez pas les pelouses qui reverdiront très bien au retour des pluies

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE | ars | Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes

## Adoptons les bonnes pratiques, pas le moustique !

- RANGEZ OU VIDEZ LES CONTENANTS DU L'EAU PEUT S'ACCUMULER
- APRÈS LA PLUIE, VÉRIFIEZ LE BON ÉCOULEMENT DES EAUX
- COUVREZ LES RÉSERVOIRS D'EAU
- PARLEZ-EN À VOS VOISINS ET À VOS PROCHES

SE PROTÉGER DU MOUSTIQUE TIGRE, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS ET DE CHACUN

[www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/moustique-tigre-agissons-ensemble](http://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/moustique-tigre-agissons-ensemble)



L'ambroisie à feuille d'armoise est présente sur Apprieu. Elle pousse dans les espaces non végétalisés : bords de route, terrains à l'abandon, parcelles agricoles, chantiers de construction.

Elle porte atteinte à la santé des personnes car son pollen de fin d'été est allergisant et peut provoquer des manifestations d'asthme, de rhinite et de conjonctivite. Tout propriétaire, locataire, exploitant, gestionnaire de terrain doit intervenir avant la période de floraison (août-septembre) par arrachage manuel, fauchage ou désherbage. Il est fortement recom-

mandé de porter des gants car le contact avec la plante peut provoquer des réactions de type urticaire ou eczéma. En cas de non arrachage, la Mairie pourra procéder à la destruction des plants d'ambroisie aux frais des intéressés. Pour signaler de l'ambroisie, rdv sur la plateforme [www.signalement-ambroisie.fr](http://www.signalement-ambroisie.fr), par téléphone au 0972 376 888 ou sur l'application mobile Signalement Ambroisie.

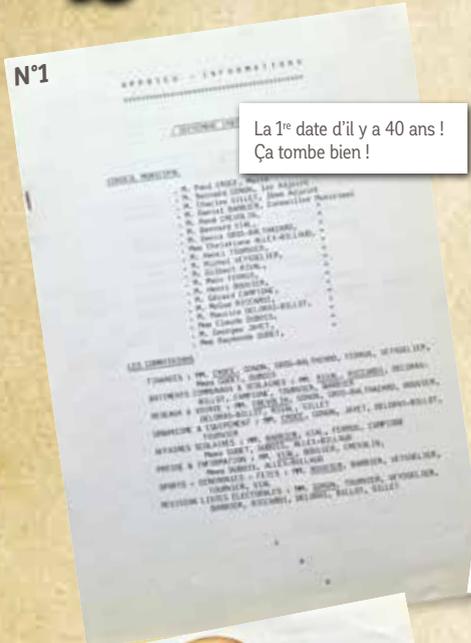


## JOURNÉE MONDIALE DU NETTOYAGE DE LA PLANÈTE

RDV le 16 septembre au complexe sportif de l'Envol pour ramasser les déchets sur ce site tant apprécié et fréquenté. Le 16 septembre tous engagés pour une planète sans déchets !

# LA 100<sup>e</sup> GAZETTE, TOUTE UNE HISTOIRE

**15** couvertures différentes. Autant de pages intérieures qui ont évolué avec le temps et les idées des élus qui se sont succédés à la commission Communication, pour arriver à la version actuelle.



La 1<sup>re</sup> date d'il y a 40 ans ! Ça tombe bien !



Vient ensuite le n°2. Plus moderne et illustrée d'une carte postale ancienne. Vous l'aurez remarqué, il n'y a pas de gazette entre 1983 et 1989.



En bleu, elle est illustrée de photos. Comme l'annonce l'édito, c'est le 1<sup>er</sup> vrai bulletin municipal. Il a été créé par Bernard Vial, maire de 1989 à 2008 et son conseil.



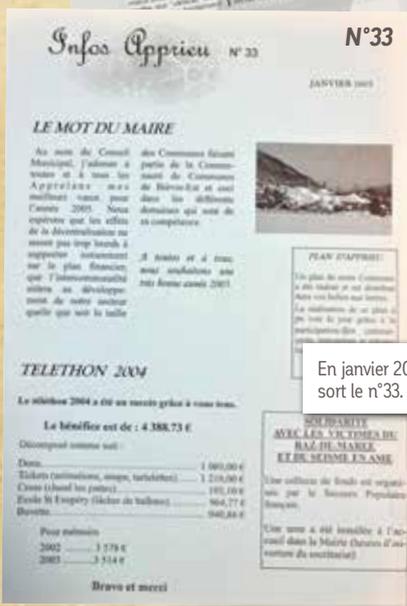
En juin 91, une nouvelle couverture, en quadri couleur. L'abeille s'invite sur le titre de la gazette. C'est l'un des symboles de notre village.



C'est en septembre 1995 qu'une nouvelle couverture voit le jour. Elle arbore le nouveau logo d'Apprieu, un nouveau nom et un dessin, réalisé lui aussi par Claudine Paccaud, la créatrice du logo.



En novembre 2001, l'entête de la gazette change de couleur.



En janvier 2005 sort le n°33.



Juin 2007 marque un tournant dans l'aspect de la gazette. Les photos sont en quadri couleur dès la couverture.



Septembre 2008, nouveau conseil, celui de Georges Ferreri et donc une toute nouvelle gazette. La couverture a retrouvé son logo grâce à l'une des élus, mais a perdu ses couleurs. La charte graphique actuelle se précise avec l'apparition de la couleur bordeaux. Les différentes rubriques que l'on a aujourd'hui apparaissent, afin de mieux classifier les informations et d'offrir un fil conducteur au lecteur. Il retrouvera les rubriques habituelles à chaque numéro et aura directement accès aux informations qu'il recherche.

Décembre 2010, nouveau tournant. Plusieurs photos illustrent désormais la couverture. Elles représentent les différents thèmes abordés dans chaque numéro ou simplement le village.



Retour à une seule image en couverture. Toujours en noir et blanc, elle illustre le dossier.



Pour Noël, la couverture se pare désormais d'une belle couleur dorée et de la carte de vœux. Cette dorure a été choisie pour briller dans la grisaille hivernale qui entoure cette période. Le QR code apparaît, permettant d'accéder directement à la gazette électronique sur le site de la mairie.



Avril 2017. Arrivée du tout en couleur ! Enfin ! Pour l'occasion, la couverture s'offre un nouveau design. Le sommaire est placé en bas, ce qui laisse plus de place aux photos principales. Elles résument l'activité de la période couverte par la gazette.



Janvier 2019. Un peu plus sobre, avec sa couverture argentée, le n°83 se veut solidaire, suite aux événements à Strasbourg.



Septembre 2021, un tout nouveau format voit le jour. Légèrement plus petit, il met en valeur photos et illustrations. La maquette est plus claire, facilitant la lecture et le papier n'est plus glacé. C'est plus agréable sous les doigts, pour les yeux et bien plus écologique. Les couleurs du drapeau ukrainien s'invitent sur la couverture dès la gazette d'avril. Nous espérons pouvoir revenir aux couleurs habituelles rapidement. Cela signifiera que la guerre est terminée.

Après toutes ces évolutions, la gazette est maintenant imprimée en 1750 exemplaires, pour suivre l'évolution démographique de la commune. Son tirage va encore augmenter quand les différents projets immobiliers seront terminés. Chaque élu a un secteur de distribution et dépose la gazette dans les boîtes aux lettres dès sa sortie.

La commission communication espère que vous appréciez cette gazette trimestrielle. Les informations qu'elle contient représentent la vie de la commune. Une activité toujours dynamique, grâce aux écoles et associations notamment. C'est aussi un moyen pour les élus d'informer du travail effectué par les agents municipaux, techniques et administratifs, des services proposés aux appelants dans différents domaines. Malgré son âge, la Gazette continuera à évoluer au fil du temps pour vous apporter toujours plus d'informations utiles au quotidien.

N'oubliez pas que vous pouvez la consulter depuis le site : [www.apprieu.fr/vie-municipale/publications/](http://www.apprieu.fr/vie-municipale/publications/) et



Il est disponible en mairie.

### Elles ont vécu l'évolution de la gazette :

Christiane Trouilloud, secrétaire de mairie : « C'est moi qui ai tapé à la machine le N°2. Le N°1 ne contenait aucune photo car la technologie d'infographie de l'époque n'était pas aussi accessible que maintenant. C'est Paul Croce qui en a demandé la création pour informer les habitants des services à disposition des habitants. Publié à 900 exemplaires, ce numéro est distribué par les employés communaux. »

Joëlle Héritier, ancienne secrétaire de mairie, explique : « Il n'y a pas eu de gazette entre 83 et 89 car ce n'était pas la mode. Aucune commune de notre importance n'en publiait. Une première vraie gazette a été publiée en cours du mandat de 1989 à 1995. Ce sont les élus :

demander à ne plus recevoir l'exemplaire papier. Pour nous l'indiquer, vous pouvez apposer un autocollant sur votre boîte aux

Jean-François Oddou, Denis Gros-Balthazard et Christian Raymond qui s'en sont chargés. Elle était simple, composée de 2 ou 3 feuillets dactylographiés, photocopiés et agrafés par les services de la Mairie. Le Conseil était chargé de sa distribution. Ensuite c'est Sylvaine Candiago, 1<sup>er</sup> adjointe, qui en a pris la responsabilité. La gazette était plus étoffée, en une seule couleur (pour des raisons financières). La parole a été donnée aux associations. C'est l'imprimerie Palisse de Le Grand-Lemps qui était chargée de son impression. Ensuite, elle a été publiée en couleur et était beaucoup plus dense et était imprimée par une entreprise de la région grenobloise. »

Claudine Paccaud, créatrice du logo : « On m'a demandé si je pouvais dessiner le village d'Apprieu pour agrémenter le bulletin municipal, puis peu de temps après, un motif plus stylisé. Pour me remercier quelques années plus tard, la municipalité a fait l'acquisition d'une de mes peintures à l'huile représentant Apprieu. »

## LE BUDGET COMMUNAL 2023 : BUDGET TOUJOURS AMBITIEUX ET TOURNÉ VERS LE PROJET DES ECOLES

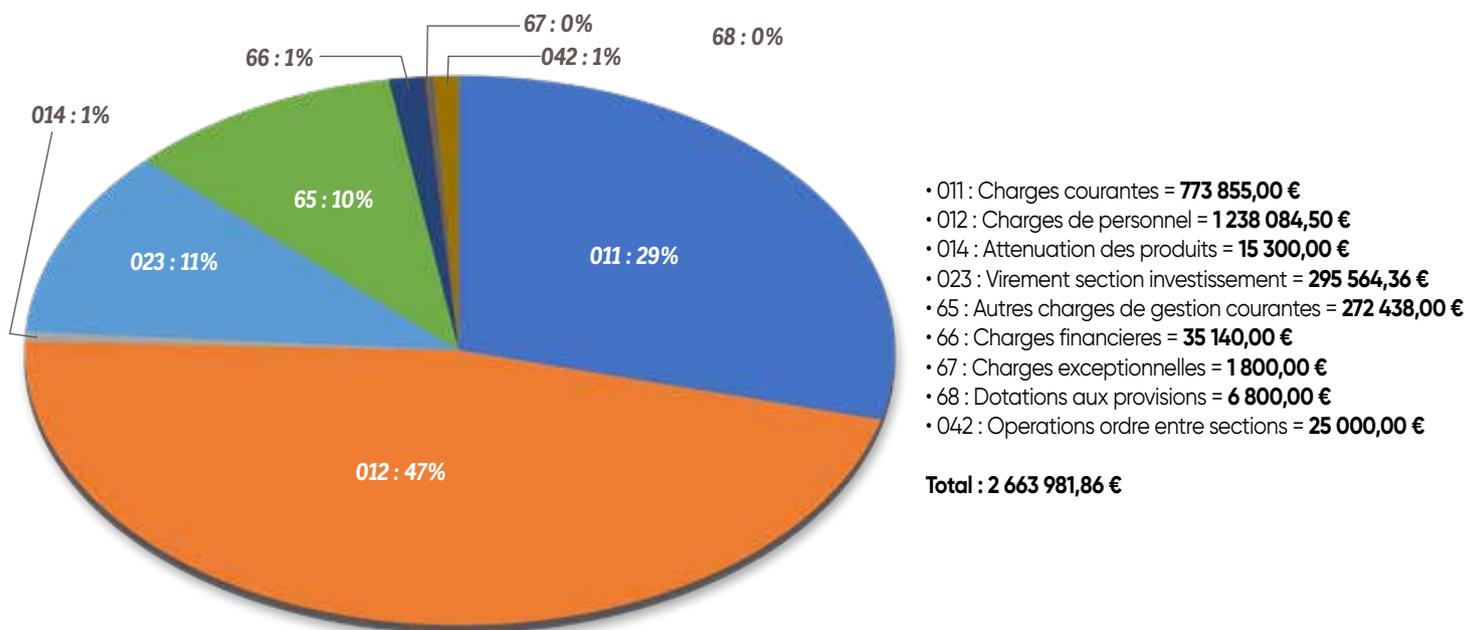
Le 23 mars dernier, le Conseil municipal a approuvé le budget principal pour 2023 à 18 voix POUR et 1 ABSTENTION. Un débat d'orientation budgétaire le 23 février dernier, 1<sup>er</sup> exercice dans le cadre de cette mandature, avait permis aux élus de discuter des marges de manœuvres et de la programmation pluriannuelle des projets jusqu'en 2026.

En résumé, ce budget 2023 lance le travail de concertation sur l'avenir des bâtiments des Écoles, dans un contexte favorable aux économies d'énergies et de création des accueils collectifs de mineurs pour les services périscolaires, mais pas seulement... et dans un souci permanent de ne pas augmenter les impôts des ménages et de veiller à ne pas augmenter la dette communale.

La commune d'Apprieu a passé, le 1<sup>er</sup> janvier 2023, le cap des communes de plus de 3 500 habitants (données INSEE : 3 562 habitants). Prenant la mesure de cette évolution démographique, les élus œuvrent en mettant à niveau les services ainsi que les infrastructures (sécurisation des voiries, rénovation des bâtiments...)

Le budget communal pour 2023, en dépenses de fonctionnement, représente un total de 2 663 981,86 €, en diminution de 28 075,69€ par rapport à l'année 2022. Ce recul s'explique par la maîtrise des charges courantes (eau, électricité, gaz), par des travaux de maintenance et de réparations de moins en moins externalisés. Les dépenses de personnel quant à elles, ont bondi par rapport à 2022 de 85 284,50 €, pour les raisons connues : renforcement des effectifs des services techniques (1 agent supplémentaire), renforcement des effectifs des services périscolaires en lien avec l'accroissement de la fréquentation des garderies et cantines des deux écoles, inscriptions en formations qualifiantes pour les agents périscolaires et augmentation des cotisations de l'assurance statutaire (dans le cadre du marché négocié par le Centre de Gestion de l'Isère).

### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



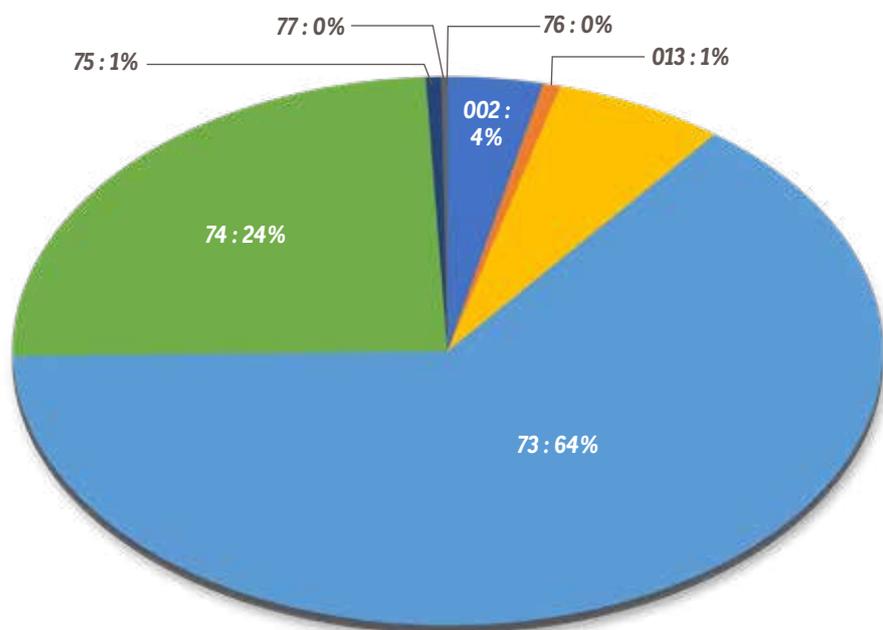
Les premiers arbitrages faits en 2023 sur les dépenses de fonctionnement permettent de dégager des marges de financement de près de 296 000 €, afin de soutenir l'effort d'investissement, notamment en lançant le projet ECOLES.



Les élus de la commune d'Apprieu ont décidé de ne pas augmenter les taux communaux de fiscalité directe locale, pour la 6<sup>e</sup> année consécutive. Cet effort est possible, en 2023, grâce à la revalorisation des

bases locatives (décidée par la Loi de Finances 2023) ainsi qu'à l'augmentation du nombre de ces mêmes bases (constructions nouvelles). Les dotations de l'Etat sont encore en progression (plus de 44 425,00€ par rapport à 2022).

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT



002 : Affectation des résultats = **94 130,86 €**  
 013 : Atténuation de charges = **17 200,00 €**  
 042 : Opérations ordre entre sections = **0,00 €**  
 70 : Produits des services = **168 700,00 €**  
 73 : Impôts et taxes = **1 710 790,00 €**  
 74 : Dotations et participations = **651 848,00 €**  
 75 : Autres produits de gestion courante = **15 200,00 €**  
 76 : Produits financiers = **3,00 €**  
 77 : Produits exceptionnels = **6 110,00 €**

**Total : 2 663 981,86 €**

### Les projets inscrits à l'investissement pour 2023 représentent un total de **3 634 568,71 €**, par exemple :

- Le solde des travaux pour la réhabilitation du boulodrome-gymnase pour 1 335 554,47 €,
- Des travaux d'aménagement et de sécurisation de voirie pour 359 031,00 €,
- La fin du portage foncier par l'EPFL du Dauphiné de l'ancienne usine Couturier et les travaux d'aménagement pour 342 000€,
- Divers travaux sur les bâtiments communaux pour un total de 263 000 € (clocher de l'église, toiture de la médiathèque, régulation du chauffage de la grange Buisnière...),
- Une enveloppe pour des acquisitions foncières pour un total de 235 000.00 €,
- L'aménagement d'un pumptrack pour 195 600,00 €,
- Les études pour le projet ECOLES pour un total de 100 000 €,
- Les travaux en mairie d'Apprieu pour 94 940,93 € (SAS d'entrée de la mairie, pose de volets roulants).

La commune d'Apprieu décide de ne pas recourir à l'emprunt cette année. Le ratio de l'encours de dette sur l'épargne brute indique en nombre d'années le temps nécessaire pour rembourser le capital restant dû. Pour Apprieu, ce ratio se situe à 6,15 années (inférieur au seuil des 11 années). L'annuité pour 2023 est égale à 263 300,73 €. A ce jour l'extinction de la dette se situe à 2036.

## SUIVEZ LE GUIDE

Retrouvez l'ensemble des services aux usagers de tous âges du territoire dans la nouvelle édition du guide famille.

Véritable annuaire, le guide famille vous oriente vers les services dont vous avez besoin, quelle que soit votre demande dans le domaine de la petite enfance, l'enfance, la jeunesse et la famille, la culture et la lecture publique.

Le guide famille est disponible en ligne, sur le site de Bièvre Est ou aux accueils des établissements d'accueil du jeune enfant, centres socioculturels et médiathèque.

## EXPOSITION VISAGES ET MATIÈRES PAR EDWIGE MANON ET LAURENT ROSSO

du 7 juillet au 31 août

Les deux artistes présentent une exposition de leurs travaux entre explorations des matières et découvertes de visages.

**Ateliers adultes - Initiation le samedi 22 juillet** : découverte de la démarche de construction de dessin  
**Expérimentation le samedi 26 août** : techniques et matières mêlées

Les travaux réalisés pendant les ateliers seront exposés à la médiathèque.

**Vernissage le samedi 8 juillet à 11h**



## MODIFICATION D'HORAIRES DANS VOS DÉCHÈTERIES



### HORAIRES DÉCHÈTERIES

	du 1 <sup>er</sup> juin au 30 sept	du 1 <sup>er</sup> oct. au 31 mai
<b>APPRIEU</b>		
lundi	13h - 16h	13h30 - 16h
mardi		
mercredi	7h30 - 12h30	9h - 12h30
vendredi	7h30 - 12h30 / 13h30 - 15h30	13h30 - 15h30
samedi	8h - 12h30 / 13h30 - 16h30	9h - 12h30 / 13h30 - 16h30
<b>BEAUCROISSANT</b>		
lundi	13h - 16h	13h30 - 16h
mardi		
mercredi	7h30 - 12h30	9h - 12h30
vendredi	7h30 - 12h30 / 13h30 - 15h30	
samedi	8h - 12h30 / 13h30 - 16h30	9h - 12h30 / 13h30 - 16h
<b>CHÂBONS</b>		
lundi	13h - 16h	13h30 - 16h
mardi		
mercredi	7h30 - 12h30	9h - 12h30
vendredi	7h30 - 12h30 / 13h30 - 15h30	9h - 12h30 / 13h30 - 15h30
samedi	8h - 12h30 / 13h30 - 16h30	9h - 12h30 / 13h30 - 16h30

**À noter :**  
les déchèteries sont fermées le jeudi, le dimanche et les jours fériés.  
Toutes les adaptations d'horaires ou fermetures exceptionnelles sont relayées sur le site de Bièvre Est.

Communauté de communes de Bièvre Est - 1352 rue Augustin Blanchet 38690 Colombe  
04 76 06 10 94 - [decheteries@cc-bievre-est.fr](mailto:decheteries@cc-bievre-est.fr)  
[bievre-est.fr](http://bievre-est.fr)

Afin de simplifier l'accès aux déchèteries et permettre une plus grande amplitude d'ouverture, Bièvre Est a repensé les

horaires des sites aux usagers, particuliers comme professionnels.

L'année continue de se découper en deux périodes, du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre et du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mai.

Les horaires d'été, en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> juin 2023 sont les mêmes pour les trois sites. Une ouverture matinale permet d'anticiper les périodes de canicule sans envisager de modifications d'horaires imprévues. Les périodes de fermeture sont fléchées en début de semaine afin de procéder au nettoyage des quais haut et bas, à l'enlèvement des bennes et à la remise en état des sites.

Jusqu'au 30 septembre, vos déchèteries sont donc ouvertes le lundi de 13h à 16h, les mardi et mercredi de 7h30 à 12h30, le vendredi de 7h30 à 12h30 et de 13h30 à 15h30 et le samedi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 16h30.

**Vous retrouverez l'ensemble des horaires sur le site de Bièvre Est.**

**Vous avez des questions ?**

**Contactez le service déchets par mail à :**  
[service.dechets@cc-bievre-est.fr](mailto:service.dechets@cc-bievre-est.fr)

## PARTICIPEZ À LA PROGRAMMATION DU CINÉMA ITINÉRANT DE L'EVS !



un samedi par mois de 10h à 12h pour participer à la programmation et choisir le prochain film.

La plupart des films sélectionnés sont des films familiaux et trans-générationnels. La programmation inclut une séance estivale en plein air, (cette année elle aura lieu le 17 juillet à Bizennes) et un goûter jeune public en décembre. Les séances de cinéma permettent à tous les spectateurs, quel que soit leur âge, de passer un moment convivial à proximité de leur domicile.

**Le collectif cinéma est ouvert à tous, libre et gratuit.**

**Vous êtes cinéophile ? Vous aimez partager ? Rejoignez le collectif et participez à la programmation des prochaines séances de cinéma.**

**Contactez sans attendre l'Espace de Vie Sociale au 06 89 94 58 88 ou par mail [evs@cc-bievre-est.fr](mailto:evs@cc-bievre-est.fr)**

En lien avec l'Espace de Vie Sociale et en partenariat avec le Centre Départemental de la Promotion du Cinéma, le collectif cinéma propose des soirées cinéma mensuelles en alternance sur les communes de Bizennes et Saint-Didier-de-Bizennes.

Les membres du collectif, au sein duquel les quatre communes de l'EVS (Bizennes, Eydoche, Flachères et Saint-Didier-de-Bizennes) sont représentées, se retrouvent



## Séance du 23 mars 2023

- **adoption de taux d'imposition communaux inchangés** pour l'année 2023 (pas d'augmentation depuis 2018). Cependant les contribuables observeront une petite augmentation sur leur feuille d'impôts en raison de la revalorisation des bases d'imposition décidée par l'Etat.

- **validation de la reprise anticipée des résultats du budget principal 2022.** Le résultat à affecter en section de fonctionnement est de 599 225,04 € avec 500 000 € affectés à l'investissement du Budget Primitif (BP) 2023 et 99 225,04 € reportés en fonctionnement du BP 2023. Le résultat à affecter en investissement est de 1 165 555,47 € et est entièrement reporté au BP investissement 2023.

- **adoption du Budget Primitif 2023** en fonctionnement et investissement, tous deux équilibrés. Les crédits en fonctionnement s'élèvent à 2 663 981,86 € et ceux en investissements à 3 634 568,71 €. Les dépenses prévues en fonctionnement sont en baisse par rapport à 2022.

- **attribution d'une subvention de 9 000 euros au CCAS d'Apprieu** pour l'année 2023. Le CCAS organise le traditionnel rendez-vous annuel des aînés de la commune et développe des aides en faveur des familles et des jeunes, apporte des aides alimentaires et à la mobilité.

- **approbation du budget annexe de la Soie** dont les crédits sont de 13 120 € et du budget annexe de la Maison de Santé Pluridisciplinaire dont les crédits sont de 660 000 €.

- **validation de l'adhésion au Syndicat Apicole Dauphinois** pour l'année 2023 pour un montant de 20 €, dans le cadre de la lutte contre le frelon asiatique.

- **approbation des deux conventions à intervenir avec Bièvre Est** relatives à la mise en œuvre et le financement des Points d'Apport Volontaire enterrés de la Rue du Tram et de la Route du Rivier.

- **autorisation est donnée au maire de signer la convention de mise à disposition du domaine public entre ENEDIS et la commune d'Apprieu pour la pose d'un transformateur Route de Plambois** dans le secteur du cimetière afin de renforcer et structurer le réseau.

- **émission d'un avis favorable à l'intervention de l'association Volley-Ball Club d'Apprieu** dans le cadre des Activités Péri-scolaires élémentaires. Le Volley-Ball Club a été sollicité par la commune et ne demandera pas de participation financière pour l'année scolaire 2022-2023.

## Séance du 27 avril 2023

- **création d'un emploi permanent de gardien-brigadier** de la filière police à temps complet à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2023 en raison de la réussite au concours de l'actuel ASVP.

- **création d'un emploi occasionnel d'adjoint technique territorial** à compter du 1<sup>er</sup> mai 2023 pour une année en raison d'un accroissement temporaire de l'activité.

- **validation du projet d'avenant n°1 à intervenir entre la commune d'Apprieu et l'association Beewatt** en raison de l'extension de son installation photovoltaïque sur le toit du boulodrome-gymnase avec une surface occupée maintenant de 866 m<sup>2</sup>. La commune recevra une redevance d'occupation de son toit de 518 €/an pour la 1<sup>re</sup> tranche et de 348 €/an pour la 2<sup>e</sup> tranche.

- **approbation de l'acquisition à l'amiable de parcelles boi-**

**sées Sis La Combe, La Vieille Église et les Côtes du Guichard** au prix de 48 000 euros hors frais notariés. Ces parcelles se situent en zone ALEA « mouvement de terrain » et nécessitent une vigilance notamment quant aux coupes de bois. La commune souhaite également se doter d'une politique foncière de gestion des coteaux boisés en lien avec la politique portée par Bièvre Est.

- **validation du projet de déclaration préalable pour la réfection de toiture à l'identique du clocher de l'église.**

- **sollicitation de subventions les plus hautes possibles auprès du Département de l'Isère pour les travaux de sécurisation et d'aménagement de la Route de Lyon phase 1** (Coût des travaux : 140 000 € TTC) et pour les travaux de sécurisation de la Route de Plambois (Coût des travaux : 40 000 € TTC)

## Séance du 25 mai 2023

- **désignation des jurés d'assise pour l'année 2024** par un tirage au sort de neuf noms mais seulement trois jurés seront finalement retenus par les autorités compétentes.

- **adoption de la proposition du Maire de créer un poste d'adjoint technique territorial au poste de responsable de Centre Technique Municipal** en lieu et place du poste actuel au grade d'agent de maîtrise

- **autorisation de changement de nomenclature budgétaire et comptable des budgets de la commune d'Apprieu** au 1<sup>er</sup> janvier 2024 avec un passage de la nomenclature comptable M14 à la M57

- **approbation du compte de gestion** dressé par le Trésorier et du compte administratif de l'année 2022 ainsi que l'affectation des résultats du budget principal 2022. Nous noterons un excédent de fonctionnement de 599 225,04 €.

- **approbation de la décision modificative n°1 du budget principal.**

- **approbation des tarifs des services périscolaires** pour l'année scolaire 2023-2024. En raison de l'augmentation des coûts de fonctionnement des services, il a été décidé une augmentation de 10% des tarifs de garderies (tarifs toujours compétitifs par rapport à ceux pratiqués par les services périscolaires des autres communes du territoire) et de 2% des tarifs de restauration scolaire. La commune prend en charge à 60% le coût réel des services, laissant à la charge des familles seulement 40% du coût réel.

- **approbation du règlement des services périscolaires** pour l'année scolaire 2023-2024. Quelques modifications ont été apportées par rapport à l'année 2022-2023.

- **approbation de la convention entre le SDIS de l'Isère et la commune d'Apprieu** pour la prise en charge sur les temps d'accueils périscolaires des enfants des sapeurs-pompiers volontaires en cas de mission de secours sur ces temps.



## CLOTHILDE BERGER SABATTEL



**Elle tisse et elle adore ça. Clothilde Berger-Sabattel, habitante de Plambois, nous partage sa passion.**

### Pourquoi avoir choisi ce métier ancien ?

Je n'ai pas vraiment choisi ce métier. Suite à des problèmes de santé, je devais changer de métier. Je ne savais pas vers quoi me tourner. Un jour, un ami qui venait de perdre sa mère, m'a demandé si je voulais récupérer son métier à tisser. D'abord par curiosité, j'ai commencé à l'utiliser. Je me suis vite rendu compte que j'adorais ça. Mes journées ont commencé à se planifier autour du tissage et rapidement, je n'ai plus pu m'en passer. Je continuais parallèlement à chercher un métier à exercer et un jour ma fille m'a fait remarquer que j'avais déjà un métier. Devant l'évidence, j'ai arrêté de chercher. Je me suis plongée dans le carnet d'Anna. La mère de mon ami, se sachant malade, a écrit ce recueil



de techniques, d'idées, d'expériences, qui m'a beaucoup appris au début. Je m'y réfère encore souvent et la remercie de m'avoir fait découvrir ce merveilleux métier.

### Que vous apporte cette activité ?

Elle m'apporte beaucoup. Mon atelier est une bulle de création. J'y trouve beaucoup de calme, car tisser peut être très long et même chronophage. Ça demande d'être minutieuse et concentrée et c'est un des aspects qui me passionne.



J'aime aussi pouvoir faire revivre ce métier à tisser. Il n'a quasiment pas changé depuis son invention et pourtant continue à perdurer de nos jours, où tout est axé sur la technologie, et c'est génial.

J'aime travailler de mes mains, en suivant les étapes une par une, dans le bon ordre, pour arriver au résultat que je me suis fixé. Cela permet aux clients, aux visiteurs, aux enfants, de comprendre que le tissu est fabriqué. Il est issu du travail de nombreuses personnes, qui élèvent les animaux, cultivent les plantes qui servent de matière première, celles qui les travaillent ensuite pour en faire du fil qui enfin m'arrive pour que j'en fasse des écharpes, des bonnets... Sans eux, je ne pourrais pas faire ce que je fais.

### Avez-vous de nouveaux projets ?

Le 5 juillet, je participe au marché des producteurs et artisans, à Charavines. Ensuite, ce sera à Artisa que je présenterai mon travail. A Noël, comme chaque année, je ferai mes portes ouvertes, pour faire découvrir aux visiteurs mon atelier et mes réalisations.

Je continue à proposer des ateliers de tissage, sous 3 formules (1 après-midi, 1 jour ou 3 jours). Ils sont ouverts à tous, dès 10 ans et se font à 2 personnes maximum. Le thème et la date sont au choix des participants.

Cet hiver, j'ai travaillé sur de nouveaux accessoires : des pochettes en lin, de nouvelles écharpes, des foulards... j'élargis ma gamme pour avoir des articles à tous les prix et pour tous. Ça m'a demandé un gros travail mais c'était très intéressant.

**Pour découvrir mon travail ou s'inscrire à un atelier, vous pouvez consulter mon site internet : <https://www.clobs.fr/>, mon compte Instagram : [clobstissage](#) ou Facebook : [clobs.tissage](#)  
Contact : [clobs.tc@gmail.com](mailto:clobs.tc@gmail.com)**



## 13 JUILLET

Le Comité des fêtes propose sa soirée festive pour fêter le 14 juillet. Ce sera mercredi 13 juillet, au complexe sportif. La buvette ouvrira à partir de 19h pour l'apéritif. Muzik'App animera le début de soirée. Côté repas, le CDF propose au menu : tartare de tomates, poulet rôti et salade piémontaise, fromage et tarte aux pommes. 2 camions repas seront également présents : CieBoulette et La Régaline. Le feu d'artifice sera tiré à 22h30, sur une bande son exceptionnelle qui vous plaira, nous l'espérons. La soirée se terminera en musique avec le bal, animé par Maxence animations. Tarifs : 12 € pour les adultes, 7 € pour les enfants. Bouteille de vin 8 €.

Pour réserver vos tickets repas :



<https://www.helloasso.com/associations/comite-des-fetes-d-apprieu/evenements/soiree-et-feu-d-artifice-du-13-juillet/widget>  
ou flashez le QR code.



Les tickets sont également en vente dans les 2 boulangeries La Valse des Pains (centre bourg d'Apprieu et zone d'activité), au bar tabac d'Apprieu et à la boucherie du Grand-Lemps.

## FÊTE DE PRINTEMPS



Dimanche 30 avril, la fête du printemps a connu un très très beau succès. Les bénévoles du Comité des fêtes ont travaillé sans relâche avant, pendant et après la fête pour que les visiteurs en profitent un maximum. C'était la 1<sup>re</sup> fête dans le tout nouveau gymnase-boulodrome. Nous avons pu profiter de sa belle salle pour le repas et de sa buvette. Un confort d'accueil et de travail très apprécié par les visiteurs et les bénévoles. Marcel Bonnat,

le président du CDF, remercie tous ceux qui se sont investis pour faire le succès de la journée. Quelques chiffres pour résumer la fête : 572 véhicules, 43 bénévoles, 500 repas vendus, 2500 visiteurs. Le record de 2022 est donc battu ! Merci à vous d'être venus et d'avoir ainsi participé à la réussite de cette belle fête.



## FÊTE D'AUTOMNE DU COMITÉ DES FÊTES



La fête d'automne aura lieu dimanche 15 octobre, sur la place Buisnière. Tout le weekend, la vogue viendra divertir les enfants et les plus grands. Dimanche, le comité des fêtes gèrera la vente de châtaignes cuites et la buvette. Le marché de producteurs mettra à disposition des gourmands ses produits d'automne, gourmands et réconfortants pour marquer la fin de l'été.





Notre objectif est d'accompagner les personnes en difficulté de notre territoire, et répondre à leurs besoins avec nos Aides d'Urgence, les Visites à Domicile, le Repas Partage, le Coup'Tifs Solidaire, le Maillon Solidaire, l'Atelier Parole, Ephatta ; nos Ateliers d'Initiation Numérique (1 samedi sur 2, de 9h30 à 11h30, à la salle de la bascule à Apprieu), l'Atelier Couture, Tricot ou Apprentissage du Français ; notre boutique solidaire, La P'tite Boutique, ouverte du mardi au samedi, de 9h à 12h, et la Braderie de jouets.

Désormais installée au 20, place du château à Le Grand Lempes avec La P'tite Boutique, l'association vous attend avec plaisir pour partager ses valeurs d'écoute, d'accueil, de solidarité et de bienveillance.

Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à nous contacter :  
[contact@elans-solidaires.fr](mailto:contact@elans-solidaires.fr)  
 Line Chomat au 06 72 71 42 32  
[elans-solidaires.fr](http://elans-solidaires.fr)



Cinq équipes de la Boule Joyeuse ont participé aux fédéraux quadrettes à St Chef. Trois équipes, une masculine en quadrette et 2 féminines en triplète, se sont qualifiées pour le championnat de France au Puy en Velay, qui aura lieu le week-end des 21, 22 et 23 juillet prochain. Nous les félicitons pour leurs bons résultats et leur souhaitons bonne chance pour la suite.



## BAOBAB

**Un semestre de 2023 écoulé, 3 actions, quelques bénéfiques pour les orphelins de PAGOUDA au Togo.**

Le 22 avril dernier, notre expo-vente. Vente de petite restauration et divers jus « spécial Afrique ».

Peinture d'Afrique.

Stand de vêtements, bijoux, beurre de karité – origine pur Togo, sacs, statuette... Merci aux artistes/exposants pour leur participation et aux bénévoles.

La fête de printemps, quelques personnes sur le stand. Merci à elles.

La matinée Zumba party avec un grand succès, environ 80 zumbettes, 38 ventes d'un plat traditionnel le « djenkoumé » à découvrir !

Merci aux coaches, aux « zumbettes » et à tout le public.

Nos prochains RDV, la fête d'automne le 15 octobre et notre soirée musicale le 4 novembre.

Suivez notre actualité :

[www.baobabdepagouda.wordpress.com](http://www.baobabdepagouda.wordpress.com)

Facebook : [Baobab de Pagouda France](https://www.facebook.com/Baobab.de.Pagouda.France)

Contact : [bpagouda@gmail.com](mailto:bpagouda@gmail.com)



## Bonjour à vous chers donateurs et futurs donateurs !

Merci aux 70 héros (4 nouveaux) venus donner leur sang à la collecte du 19 avril 2023.

Félicitations pour votre geste vital offert aux malades !

Nous vous retrouvons toujours avec grand plaisir.

Les prochaines collectes à Apprieu sont les lundis 11 septembre et 20 novembre à la Grange Buisnière, de 16h à 19h30.

À l'heure d'été, nous avons tous tendance à nous laisser aller au farniente. Les maladies, les accidents, les hémorragies ne prennent pas de pause estivale, mais les dons se font moins nombreux à cette période. Donner son sang, c'est aussi se faire du bien.

Durant les vacances le rythme du quotidien ralentit, c'est l'occasion de passer à l'action !

<https://dondesang.efs.sante.fr/trouver-une-collecte>

**Les malades comptent sur nous !  
A bientôt !**





## Fin de l'année ? Pas à Chaud les Pattes.

La Course et la Marche Rapide se poursuivent tout l'été. Vous pouvez venir nous rejoindre pour essayer une activité. Les inscriptions pour la nouvelle saison seront possibles après le forum des associations d'Apprieu.

Pour la saison prochaine, nous continuerons à vous proposer Course, Marche rapide et Randonnée.

A l'automne, rendez-vous au Salon des vins et de la gastronomie les 18 et 19 novembre où vous retrouverez les producteurs habituels et sûrement quelques petits nouveaux. N'hésitez pas à prendre contact par mail : [chaudlespattes@gmail.com](mailto:chaudlespattes@gmail.com) ou venir lors de nos entraînements pour nous rencontrer.

**Vous trouverez de nombreuses informations sur notre site : [www.chaudlespattes.fr](http://www.chaudlespattes.fr) et notre page Facebook : [chaudlespattes](https://www.facebook.com/chaudlespattes)**



## Le LCA Foot 38 à la fête !

La saison de championnat vient de s'achever pour nos équipes à 11, marquée par d'excellents résultats : fanion et accession au meilleur niveau départemental pour nos U15 (14 matchs, 13 victoires, 1 nul !), 2<sup>e</sup> place pour nos U17 (D3), maintien pour les 2 équipes seniors réserve (D4 & D5) et 3<sup>e</sup> place pour l'équipe fanion (D3).

L'école de foot a également porté les valeurs du club à travers le département : jeu, esprit d'équipe, compétition, performance...

Fort de ces excellents résultats d'ensemble, le club se projette déjà avec optimisme vers la prochaine année sportive et recherche - en vue de créer de nouvelles équipes dont une en U17 notamment - des joueurs toutes catégories confondues pour compléter ses effectifs, ainsi que 2 ou 3 éducateurs.



Afin d'atteindre ses objectifs, le LCA Foot 38 aura plus que jamais besoin de vous !

Rejoignez un club qui bouge !

En attendant, nous vous souhaitons à toutes et à tous un très bel été !

**Vive le LCA, vive le Foot !**  
[www.lca-foot38.fr](http://www.lca-foot38.fr)

## FORUM DES ASSOCIATIONS



Le forum des associations se tiendra vendredi 8 septembre, de 17h à 20h au gymnase. Venez y rencontrer ou découvrir les associations apprelanes et voisines et choisir vos activités culturelles, solidaires ou sportives de l'année. Le guide des associations est disponible sur le site de la mairie, ainsi que les fiches les présentant toutes :

<https://www.apprieu.fr/vie-quotidienne/annuaire-des-associations/>





Une nouvelle année commence au club de judo d'Apprieu mais c'est surtout une nouvelle ère qui commence !

La nouvelle salle est enfin prête et nous laisserons derrière nous notre salle historique. Rendez-vous donc à côté du gymnase L'Envol (285 Route du Rivier, 38140 Apprieu) pour en profiter.

Une nouvelle ère aussi grâce aux résultats sportifs de nos judokas. Pour la première fois depuis des années, nous avons eu des judokas qualifiés dans les compétitions officielles et même plusieurs podiums. Bravo à eux.

Venez donc vous amuser et apprendre un magnifique art martial dans la joie et la bonne humeur au Judo Club d'Apprieu :

**Contact :**  
apprieujudoclub@gmail.com  
06.64.71.99.25

**Horaires :**  
Mercredi : 17h30 - 18h30 (2015 à 2018) / 18h30 - 19h30 (2014 à 2016)  
Vendredi : 17h - 18h (2017 à 2019) / 18h10 - 19h15 (2009 à 2014)  
Samedi : 14h - 15h (2011 à 2016)



Nous voulions remercier chaleureusement le Lycée St Exupéry de St Siméon de Bressieux et particulièrement tous les élèves pour l'organisation d'un repas

"bol de riz" qui a permis la remise d'un magnifique don pour l'association. Encore un grand merci à tous. De plus, à vos agendas. Nous organisons une vente de paëlla le vendredi 20 octobre. Vous pourrez déguster une paëlla aux saveurs espagnoles qui fera voyager vos papilles, tout en faisant un don pour la recherche et la lutte contre le cancer pédiatrique ! Valérie Brochier, traiteur sur Renage, sera notre cheffe ! Alors surveillez bien votre boîte aux lettres et notre page Facebook, un flyer « Bon de précommande » va prochainement arriver. Nous souhaitons également un joyeux anniversaire à la gazette pour sa 100<sup>e</sup> parution.



## YOGA, REPRISE LE 11 SEPTEMBRE

Les élèves de l'association YACA se sont retrouvés pour célébrer la journée internationale du yoga le samedi 10 juin à Charavines. Ce

moment nous a permis de nous rencontrer dans un cadre verdoyant et de découvrir de nouvelles pratiques.

Les professeurs, Sophie et Anne, vous accueilleront à partir du lundi 11 septembre sur plusieurs créneaux horaires du lundi au jeudi pour votre séance de hatha yoga à Apprieu, Charavines ou La Murette.

Les préinscriptions sont ouvertes à partir de mi-août par téléphone ou mail avec toujours un cours d'essai offert.

**Venez nous rendre visite le vendredi 8 septembre au forum des associations.**

Association YACA,  
yogapprieu@gmail.com  
ou 06 28 13 17 77.





## LA FABRIQUE CITOYENNE BIÈVRE EST



### Soirée conférence Les chemins ruraux

La Fabrique Citoyenne Bièvre Est et Le Pic Vert ont proposé une soirée conférence sur les chemins ruraux, présentée par Corinne Bourrillon, auteure de plusieurs ouvrages et études dont « À la recherche des chemins perdus ».

Devant un nombreux public, la conférencière a exposé leur histoire, leur utilité, leur statut. Ils appartiennent à la commune et donc à ses habitants. Ils sont un patrimoine collectif.

Les chemins ruraux sont parfois un trésor oublié, les retrouver permet de les proté-

ger et de les ouvrir à tous les habitants. Un tel espace de liberté et de découverte devient rare, il est essentiel pour les randonneurs, les VTT ou le jogging. Il participe à la trame verte.

Il est important d'agir afin de préserver ce bien commun, le chemin rural a un rôle de premier plan à jouer : permettre la mise en place de modes de déplacement doux pour le tourisme ou la vie quotidienne.

*Pour en savoir plus sur La Fabrique, contactez-nous!  
lafabriquecitoyenne.bievreest@gmail.com*



### Détente et projection de fin de saison pour le Hand Bièvre Terres Froides

La fin de l'année sportive se dessine pour le HBTF ! Après un bilan sportif satisfaisant sur l'ensemble des catégories et la réussite des manifestations de l'année, il est temps pour les membres du bureau de se projeter sur la saison 2023-2024 pour consolider l'avenir du club. Les partenaires et sponsors ne seront pas en reste, puisqu'une soirée de rencontre a été organisée le 8 juin afin de les remercier de leur soutien sans faille,

qu'ils soient à nos côtés depuis longtemps ou tout nouveau dans la famille du HBTF. Dans la continuité de la dynamique d'une association intercommunale accessible à tous, depuis le 15 mai, des portes ouvertes sur les créneaux d'entraînements habituels sont proposées aux enfants et adultes qui souhaiteraient s'essayer au handball.

*Pour nous suivre : @handbievretresfroides*



## ACCA



Notre assemblée s'est tenue le 14 mai 2023. Tous les projets étaient à l'ordre du jour, avec un sujet principal, la sécurité. Le président, Arthur de Castro et le bureau remercient les personnes qui étaient présentes à la matinée diots tripes du 5 mars. Petit rappel : la divagation des chiens est interdite. Ils doivent être tenus en laisse lors des promenades. Le conseil d'administration est renouvelable en 2024. Les personnes intéressées peuvent se proposer pour rejoindre le bureau et le conseil d'administration.

## BIÈVRE LOISIRS



Toujours dynamique, le club Bièvre Loisirs termine son année par un repas, le 11 juillet, juste avant de prendre des vacances bien méritées. La reprise est fixée au 29 août. Le 18 novembre, le club organise son concours de belote, ouvert à tous. Bièvre Loisirs accueille les retraités tous les mardis après-midi, dans la salle des tisserands de la grange Buisnière. Les activités sont principalement des jeux de cartes ou autre mais surtout de la convivialité, des rencontres et quelques voyages.



Le club de Terres Froides Basket remercie l'ensemble de ses supporters, bénévoles, dirigeants et félicite l'ensemble de ses équipes pour cette saison 2022/2023. Nous comptons sur vous la saison prochaine pour partager de nouveaux moments sportifs. Pour suivre notre passion au quotidien, rendez-vous sur le Facebook de Terres Froides Basket et consultez notre site : [www.terresfroidesbasket.com](http://www.terresfroidesbasket.com)



### Voici les points forts de cette année :

Trois nouveautés : création de la BATUK'APP, ensemble percussif brésilien, qui a accueilli 13 élèves. Ils ont eu l'opportunité de jouer lors du carnaval de l'école, de la fête de printemps mais également de la fête de la musique ! Un atelier chants qui a chanté entre autres dans les Ehpad du secteur.

Toujours avec cette volonté de faire découvrir aux Apprelanes et Apprelans des groupes de qualité, nous avons eu le plaisir de recevoir les « SamSoul » au mois de mars à l'Envol pour une soirée concert de Soul, Funck, Blues.

Les auditions ont eu lieu le 3 juin réunissant comme d'habitude élèves, parents, familles, amis venus les écouter présenter le fruit de leur travail.

Pour clôturer l'année, la fête de la musique s'est déroulée le 17 juin avec des concerts des ateliers de musiques actuelles et un final Rock avec le groupe DELIRIUM !

**Venez nous rejoindre.**

**Rendez-vous au forum des associations début septembre.**



### LE COMITÉ DES FÊTES RECRUTE

Le comité des fêtes anime le village tout au long de l'année. On lui doit la fête de printemps, avec ses stands, son repas, sa buvette et l'exposition de véhicules anciens. En été, c'est le 13 juillet. Cette soirée festive tant attendue pour tous se retrouver au complexe sportif et profiter d'une belle soirée d'été autour d'un repas, d'un feu d'artifice et d'un bal. Pour se préparer à l'hiver, la fête d'automne prend la suite. Vogue, châtaignes cuites, gourmandises en tout genre du marché de producteurs locaux attirent là encore beaucoup d'entre vous. Pour terminer l'année dans la solidarité, le CDF organise le Téléthon. Chaque année, cette animation permet d'aider les malades. Nous vous remercions vraiment beaucoup d'assister à toutes ces festivités. Elle est la récompense du gros travail d'organisation, de réflexion, de logistique fourni par les bénévoles, maillon essentiel de la tenue de ces fêtes. Marcel Bonnat, le président du CDF, ne manque pas de les remercier à chaque occasion, notamment avec le repas que le comité leur offre chaque année, son investissement sans faille et bien sûr, son sourire et sa bonne humeur légendaires. Vous l'aurez com-

pris, pour que les fêtes soient à la hauteur des habitants, il faut du travail et donc des bénévoles. L'équipe en place a bien besoin de renfort car tout cela demande du temps, de la vivacité, de la présence, à chaque étape de la manifestation. Vous le savez aussi, plus on est nombreux, moins on se fatigue. C'est donc ici un appel à bénévoles. Une invitation à intégrer une belle équipe, qui travaille beaucoup, mais toujours dans la bonne humeur, dans la joie, dans la fierté de participer à la réussite de ces 4 fêtes annuelles tant appréciées. Être bénévole, c'est participer à la hauteur de ses moyens, en temps, en compétences, mais aussi à son rythme, sur 1, 2 ou 4 manifestations. À l'organisation ou seulement le jour J. Pendant 8h, pendant 2h... tout est possible. Il suffit de contacter le Comité des fêtes et de faire part de vos disponibilités et envies. Pour cela, appelez **Marcel au 06 45 96 38 56** ou venez rencontrer le bureau lors du 13 juillet ou des autres manifestations. Merci d'avance à ceux qui rejoindront le CDF pour venir animer la commune et partager des moments festifs dans la convivialité.



## NAISSANCES

**PEYLIN Léon** : 4 avril 2023  
**CHEVALLET Ambre** : 18 avril 2023  
**THILLIEZ Gabriel** : 2 mai 2023  
**MANNARA Lenny** : 16 mai 2023  
**MANNARA Nathan** : 16 mai 2023  
**PONCET Leyann** : 17 mai 2023



## BAPTÊMES

**MOINGS Côme** : 29 avril 2023  
**MOINGS Mathis** : 29 avril 2023  
**TALLOBRE MOREL Maxence** : 27 mai 2023  
**RUHLAND Maé** : 17 juin 2023  
**JARRAND Antone** : 17 juin 2023



## MARIAGES

**FAGGI Philippe et SERVILLAT Ambre** : 17 juin 2023  
**AVRIL Mathieu et CADIEU Céline** : 17 juin 2023



## ILS NOUS ONT QUITTÉS

**BLANCHET Bruno** : 21 mars 2023  
**TROUILLOUD Bernard** : 29 mars 2023  
**GILLET Robert** : 21 avril 2023

## PAROLE À VIVRE ENSEMBLE APPRIEU

### Maison de Santé Pluridisciplinaire, la priorité de la fin d'année 2023 !

Le 22 juin nous avons pris une décision particulièrement importante en portant le bâtiment de la future Maison de Santé Pluridisciplinaire qui sera situé sur la Zone Commerciale de Bièvre-Dauphine. Ces structures qui rassemblent

les médecins et les professions médicales et paramédicales deviendront à terme les piliers de l'organisation de l'offre médicale sur nos territoires, fixant les jeunes médecins à la recherche des réseaux de santé structurés et permettant les premiers accueils d'urgence délestant ainsi les hôpitaux. Une

réponse d'avenir pour contrer les risques de déserts médicaux et qui à Apprieu démarrera avec les praticiens du secteur mais qui a pour vocation d'attirer de nouveaux professionnels. Une décision déterminante pour répondre à un besoin vital des habitants.

## PAROLE À APPRIEU NOUVELLE DYNAMIQUE

### Harcèlement, ça suffit !

Une réalité insupportable. Qu'il soit scolaire, professionnel ou en ligne ; moral ou physique, il détruit des vies. Nous sommes tous concernés ! Sensibilisons nos enfants sur les conséquences dévastatrices du harcèlement. Il est

nécessaire que les programmes d'instruction civique à l'école parlent davantage de ce fléau. Dès le plus jeune âge, encourageons les élèves à en parler ouvertement, et garantissons-leur le soutien nécessaire. Écoutons les victimes, soutenons-les.

Nous vous souhaitons une très agréable saison d'été et de bonnes Vacances.

*Jean-Charles Genin  
Paulette Roure*



## JUILLET

1	Avant-Garde Apprieu	Gala - Journée	L'Envol
2	Amicale du Rivier	Repas champêtre - Journée	Salle du Rivier
2	APEL École privée Saint-Pierre	Kermesse - Journée	Gymnase
13	Municipalité/Comité des Fêtes	Fête du 13 juillet	Complexe sportif

## AOÛT

Du 21 au 25	TFB	Stages - Journée	L'Envol
26	LCA Foot 38	Tournoi de pétanque - Journée	Complexe sportif (stabilisé)
Du 28 août au 1 <sup>er</sup> sept	TFB	Stages - Journée	L'Envol

## SEPTEMBRE

3	Boule Joyeuse	But d'honneur - Journée	Complexe sportif (stabilisé)
3	Art'Prieu	Balade croquis - 9h/13h	Parvis Mairie
8	Municipalité	Forum des associations - 17h/20h	Gymnase
9	Amicale du Rivier	Concours de pétanque - Journée	Complexe sportif (stabilisé)
11	Don du sang	Collecte - 16h/19h30	Tisserands
30	Médiathèque	Rencontre d'auteurs pour adultes et enfants - 10h/12h	Médiathèque
30	Médiathèque	One man show de Gérard fait son intéressant - 20h	Salle des fêtes
30	Le monde de Kévin	Loto - Journée	Forgerons

## OCTOBRE

6	VBCA	Tournoi 6 x 6 nocturne - 20h30	L'Envol
7	Médiathèque	Spectacle "Les contes défaits" - 10h/12h	Médiathèque
7	ADMR	Soirée théâtre - 17h	Salle des Fêtes
8	Amicale du Rivier	Repas - 12h	Salle du Rivier
14	Boule Joyeuse	Concours de la Municipalité - Journée	Boulodrome
15	Comité des Fêtes	Fête d'automne - Journée	Place Buissière
21 et 22	Art'Prieu	Rencontre des Carnétistes - Journée	Grange Buissière
Du 23 au 27	LCA Foot 38	Stage - Journée	Gymnase
28	APEL École Saint-Pierre	Soirée Halloween	Grange Buissière

## LA GAZETTE D'APPRIEU

Directeur de publication : **Dominique Pallier**Rédaction : **Commission communication, Mairie d'Apprieu**Coordination : **Valérie Déguillaume-Millat / Suivi administratif : Malorie Jouffray**Impression : **Imprimerie Ruggin** - Tirage à 1750 exemplaires

Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement

Mise en page : **www.oliviersalvaia.fr**Mairie d'Apprieu - **04 76 65 10 13 / accueil@apprieu.fr**Distribution : **Mairie d'Apprieu** - Site internet : **www.apprieu.fr**